

Kit mains libres: Nokia accusé de violation de brevet

Encore une affaire de violation de brevet. Il s'en présente une par jour désormais.... presque une rente pour les avocats! Cette fois, c'est Nokia qui est sur la sellette.

Le fabricant est accusé d'avoir contrefait une invention brevetée qui permet de décrocher en appuyant sur le bouton d'un kit mains libres ou par reconnaissance vocale. Nokia précise que le contentieux se limitait à la Finlande et que le groupe tentait actuellement « *d'annuler le brevet* ». Cette multiplication des poursuites liées à des violations de brevets (prouvées ou non) commence à coûter cher aux entreprises. Il y aurait actuellement aux États-Unis approximativement 300 dossiers d'infraction aux brevets déposés devant la justice américaine. Le seul coût des procédures judiciaires engagées par les sociétés technologiques, hors provisions et versements de dommages, serait de l'ordre de 500 millions de dollars par an. Pour David Simon, responsable des brevets chez Intel, la plupart de ces procédures n'auraient d'autre but que de chercher à faire de l'argent facile, en poussant l'industrie vers la négociation et le règlement à l'amiable plutôt que le procès, sans que pour autant les plaintes n'ait, la plupart du temps, de cause légitime liée à une réelle infraction.